

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 24 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LE LABEL GRANDE CAUSE NATIONALE 2015

Un appel à candidature est lancé pour l'attribution du label « Grande cause nationale 2015 ».

Ce label, attribué par le Premier ministre, devra mettre en avant l'engagement en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique, thématique retenue pour la Grande cause 2015. Ce label permet à des organismes à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites auprès des sociétés publiques de radio et de télévision.

Les dossiers de demande d'attribution du label doivent parvenir par voie postale, sur support numérique en deux exemplaires, au plus tard le 26 janvier 2015 – 17h, à l'adresse suivante :

Christian GRAVEL
Directeur du Service d'Information du Gouvernement (SIG)
19, rue de Constantine
75340 PARIS CEDEX 07

Les dossiers devront nécessairement comporter les documents suivants pour être éligibles :

- Une présentation des enjeux autour du thème proposé et de leur pertinence au regard de cette priorité qu'est la lutte contre dérèglement climatique.
- un descriptif de la campagne envisagée (thème, axe créatif, nature des actions,...)
- la présentation d'un budget prévisionnel de la campagne publicitaire (coût et mode de financement de la production des spots de publicité envisagés et autres modes de communication prévus dans le cadre de la campagne) ;
- les documents présentant les activités et statuts de l'association ou des différentes associations regroupées dans un collectif, ainsi que le dernier arrêté des comptes.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15
communication@pm.gouv.fr